

PAS TOUCHE AUX SALAIRES MINIMUMS!

Signez le referendum!

La bataille pour les salaires minimaux est loin d'être terminée. La droite fédérale veut permettre à des conventions collectives de prévoir des salaires inférieurs à ceux décidés démocratiquement par les cantons. Avec les syndicats et la gauche, le POP s'engage pour défendre ce droit fondamental. Signez dès aujourd'hui la feuille de référendum jointe à ce numéro de POP Info et faites-la signer autour de vous: chaque signature compte !

Suite p. 8

ÉDITORIAL

Lorsqu'on pense à «l'action politique», on se représente tout de suite des élus, des discours, des débats télévisés, etc. Bref, des moments spécifiques, qu'il s'agisse de périodes de campagnes ou de sessions parlementaires. C'est l'image médiatique à laquelle nous sommes habitués. Et il est vrai que dans un modèle de démocratie représentative comme le nôtre, d'une part les campagnes sont des moments mobilisateurs qui sortent du quotidien et que l'on remarque, et d'autre part que les élu.e.s sont des sources assez faciles d'audimat pour les médias, ce qui conduit organiquement à les mettre en évidence.

Cette manière de représenter l'action politique pose plusieurs questions. Elle conduit notamment à une sur-représentation de certains types de profils (ceux qui parlent bien, souvent issus des classes supérieures et natifs du pays) et si elle permet de mettre en évidence des élu.e.s qui sacrifient beaucoup de leur temps pour traiter de sujets complexe, elle a tendance à réduire l'image que l'on se fait de l'action politique aux seuls organes institutionnels. Comme si, en-dehors de ces instances et des campagnes, on arrêterait de faire de la politique. Or c'est une vision complètement erronée.

Au POP, les actions qui se mènent au quotidien sans visibilité médiatique particulière sont innombrables. Ainsi, chaque année, des bénévoles aident pendant des mois des personnes en situation précaire à remplir leurs déclarations d'impôts. Les cotisations des membres permettent de financer une permanence sociale qui soutient les plus précaires abandonnés par les services publics. Certain.e.s militant.e.s participent à des dizaines de séances internes pour définir les actions du parti et pour le positionner sur les sujets d'actualité.

Des militant.e.s organisent des stands et récoltent des signatures pour des initiatives et des référendums de tous horizons, tant qu'ils sont alignés avec nos valeurs. Des militant.e.s organisent des formations internes pour approfondir notre compréhension du système dans lequel nous évoluons et des mécanismes de domination

Lire la suite en page 2

ÉDITO / SUITE

qu'il instaure. Des militant.e.s organisent des événements festifs (fête annuelle, braderie, etc.), ce qui pourrait sembler futile mais s'avère pourtant essentiel à la fois pour renforcer nos liens et pour visibiliser le parti et toucher des personnes moins politisées.

Au quotidien, des militant.e.s réagissent à l'actualité, partagent des infos, écrivent des courriers des lecteurs, rédigent des questions que les élus pourront relayer, proposent des sujets à thématiser dans les parlements, etc. Et lors des campagnes, effectivement, la pression augmente encore et ce sont les militant.e.s qui distribuent des flyers dans les boîtes aux lettres, accrochent des affiches et organisent des stands et des tractages.

Bref, notre parti n'existe que grâce à sa force militante. Les partis bourgeois peuvent pour leur part compenser leur faible militantisme par leur domination économique, laquelle leur permet de diffuser leur propagande dans tous les médias.

Le POP, pour sa part, parvient à tenir la distance dans le canton de Neuchâtel parce qu'il a des militant.e.s prêt.e.s à s'investir pour davantage de justice, d'équité et de solidarité. Nous souhaitons rappeler cette évidence et remercier toutes les personnes qui soutiennent le POP. Du paiement de cotisations à la récolte de signatures en passant par la représentation dans les institutions ou l'organisation d'événements, chaque acte contribue à nous renforcer, et permet au POP de se battre pour les plus démunis.e.s.

Par leurs actions, les militant.e.s traduisent de façon cohérente leurs valeurs en actes et permettent de mettre en exergue la force de l'action collective.

Merci à toutes et tous.

Sabrina Vollers et Nicolas Turttschi, co-président.e-s du POP neuchâtelois

AGENDA, CONTACTS ET PERMANENCES

AGENDA ET CONTACTS

Parti cantonal (Versoix 7, La Chaux-de-Fonds)

032 968 63 65, info@pop-ne.ch ou www.pop-ne.ch
• 26 août : Comité Cantonal à La Chaux-de-Fonds à 19h30

Section de La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

info@pop-ne.ch

Le Locle - Les Brenets (Envers 7, au Locle)

info@pop-ne.ch

Littoral: littoral@pop-ne.ch

• 10 octobre : *À l'assaut du Ciel*, projection/débat, Cinéma Minimum, Philippe Godet 20 à 17h30

Val-de-Travers: Philippe Vaucher 079 811 06 17

Jeunes POP: neuchatel@jeunespop.ch

Suivez nous sur les réseaux sociaux

FB [popneuchatel](#)
Insta [pop_neuchatel](#)

LECTURES

Clémence Guetté, *Pour une politique de l'amitié*, La Découverte, 160p, 2026
Emilio Lusso, *L'Americano*, Heros Limite, 108p, 2026

AIDE ADMINISTRATIVE ET IMPÔTS

Le POP est à disposition pour du soutien administratif: déclaration d'impôts, subsides maladie, correspondances ...

Premanence sans rendez-vous dans nos locaux de La Chaux-de-Fonds (**attention nouvel horaire**) :

- le mardi de 15h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous au 032 968 63 65 ou info@pop-ne.ch

VOS DONS, PETITS OU GRANDS, SONT LES BIENVENUS!

Vos contributions nous permettent de produire ce POP Info!

CH66 0900 0000 2300
2495 2
POP Neuchâtelois, Versoix 7
2300 La Chaux-de-Fonds
www.pop-ne.ch



INITIATIVE SUR LA «NEUTRALITÉ» CHEVAL DE TROIE DE L'UDC

L'initiative sur la neutralité lancée par l'UDC divise jusque dans les rangs de la gauche. C'est compréhensible. La neutralité fait partie de l'identité suisse et beaucoup d'entre nous sont fiers que notre pays puisse accueillir des négociations de paix et offrir ses bons offices. Mais ne nous laissons pas séduire par cette image idéalisée.

Cette même neutralité a aussi servi de prétexte à certaines des pages les plus sombres de notre histoire, des avoirs nazis aux complaisances économiques envers des régimes criminels. Ce n'est pas cet héritage que nous devons protéger

Une neutralité militaire n'est pas une neutralité morale

Le véritable objectif de cette initiative n'est pas de faire de la Suisse un pays plus pacifique. C'est d'inscrire dans la Constitution une neutralité économique et diplomatique qui limiterait

fortement la capacité de la Suisse à sanctionner des États qui violent le droit international. D'ailleurs, la proposition est formulée de façon claire et sans ambiguïté :

« La Suisse ne participe pas aux conflits militaires entre États tiers et elle ne prend pas non plus de mesures coercitives non militaires contre un État belligérant. »

Autrement dit, la Suisse devrait renoncer à une partie de ses sanctions économiques et diplomatiques, sauf lorsqu'elles découlent des obligations de l'ONU.

Or, nous savons parfaitement ce que vaut ce garde-fou. Le Conseil de sécurité est régulièrement paralysé par le droit de veto des grandes puissances. Attendre que l'ONU agisse

revient trop souvent à ne rien faire et à être complices de crimes de guerre, d'invasions, ou de génocides. Le comité d'initiative affirme que cette neutralité garantirait « *la paix, la sécurité et la prospérité* » et qu'elle protégerait la Suisse des pressions extérieures.

Mais soyons sérieux, la neutralité suisse existe déjà.

Personne ne propose d'envoyer l'armée suisse combattre à l'étranger ni de rejoindre l'OTAN. Ce que cette initiative cherche à empêcher, c'est que le peuple suisse et ses institutions puissent décider librement d'utiliser les sanctions comme outil diplomatique.

Nous refusons que la Suisse devienne un refuge économique pour les chefs d'États qui financent des guerres d'agression, violent les droits humains ou commettent des crimes de guerre. Nous refusons que nos banques, nos investissements ou notre

industrie puissent continuer leurs affaires comme si de rien n'était.

Nous nous battons pour une Suisse moins militarisée. Contre les exportations d'armes. Et pour une économie qui ne profite pas de l'industrie mondiale de la guerre.

Ne soutenez pas une initiative qui utilise le mot « *neutralité* » pour faire passer un projet politique bien différent : protéger les intérêts économiques liés à la guerre tout en retirant aux Suissesses et aux Suisses une partie de leur capacité à réagir face aux agresseurs.

Sabrina Vollers

«À L'ASSAUT DU CIEL» DOCUMENTAIRE ENGAGÉ À NE PAS MANQUER AU CINÉMA MINIMUM À NEUCHÂTEL

À l'assaut du ciel, Cuba ou la solidarité anti-impérialiste, est tourné début 2026, lors du 60e anniversaire de la Conférence Tricontinentale à Cuba, quand survient l'agression étasunienne au Venezuela et au Moyen Orient. Les États-Unis privent l'île d'énergie, touchant en premier lieu la population qui souffre déjà de plusieurs décennies de blocus. Cuba subit ses heures les plus dures depuis sa Révolution. Mais l'île a toujours été un pays de solidarité internationale, dans les luttes anticoloniales (Algérie, Angola, Afrique du Sud ...), ou avec ses brigades médicales de solidarité envoyées dans le monde entier durant la pandémie de Covid. Samedi 10 octobre dès 17h30 (projection à 18h), au cinéma Minimum, Quai Philippe-Godet 20 à Neuchâtel : prix libre, apéro et discussion avec l'équipe de réalisation de La Brèche et le POP Littoral.

Inès et Remy pour la section Littoral

SANTÉ PUBLIQUE NEUCHÂTELOISE

BIENTÔT EN EBULLITION?

Harcèlement dans les blocs opératoires du RHNE, notamment à Pourtalès, hiérarchie difficile à remettre en cause, départs de médecins du CNP dans des services essentiels aux urgences psychiatriques : les récentes révélations sur le système hospitalier sont alarmantes. Ces faits doivent être pris au sérieux, sans amalgame : aucun statut ne justifie le harcèlement, et l'immense majorité du personnel soignant et des fonctions de support continue de faire tenir le système dans des conditions dégradées. La posture et les réponses du conseiller d'État Frédéric Mairy interpellent. Plus largement, l'autonomie des institutions de santé apporte-t-elle encore une réelle plus-value ? Ou faut-il oser un retour, au moins partiel, dans le giron de l'État ?

Un air de déjà-vu au RHNE

Difficile de ne pas ressentir une certaine impression de déjà-vu. Le binôme Mairy-Eckert sera-t-il le digne successeur du tandem Laurent Kurth–Pauline de Vos Bolay ?

Un premier dossier permettra de se faire une idée : celui du retour d'un.e éventuel directeur.trice général.e du RHNE. Le RHNE dispose de directions de site à La Chaux-de-Fonds et à Pourtalès, créées dans le cadre de l'initiative pour deux hôpitaux autonomes et complémentaires, acceptée par la population en 2017.

L'intention du législateur était que ces directions disposent de véritables compétences décisionnelles, tandis que le collège des directions, qui chapeaute l'institution du point de vue opérationnel, devait principalement assurer l'arbitrage et la coordination. Dans les faits, ce modèle n'a jamais été appliqué totalement. Une partie importante des compétences a été concentrée au niveau du collège des directions, dépourvu d'un responsable exécutif unique.

Ce compromis montre aujourd'hui ses limites. Mais nommer un directeur général ne suffira pas à régler d'éventuelles carences managériales.

Surtout, si la création de ce nouveau poste devait entraîner la disparition des directions de site, il faudrait le dire clairement : ce serait la fin de l'initiative acceptée par la population en 2017.

Deux voies sont possibles : appliquer enfin pleinement l'initiative en donnant aux directions de site les compétences

prévues par la loi ou, éventuellement, nommer un directeur général mais en maintenant les directions de site.

Pédiatrie : attention aux réalités du terrain

Dans les Montagnes neuchâteloises, la policlinique prend en charge les maladies infantiles et les urgences adultes de La Chaux-de-Fonds la petite traumatologie, après un tri strict. Appréciée de nombreux parents, cette solution concerne environ 500 cas par an, mais semble remise en question par le RHNE depuis plusieurs mois, pour des raisons peu claires. Une recommandation, portée conjointement par le POP et le PLR, a été largement soutenue au Grand Conseil afin

de garantir une solution durable. Car derrière les chiffres, il y a des familles : comment demander à des parents sans voiture de rejoindre Pourtalès en pleine nuit ? L'accès aux soins pédiatriques devient un véritable enjeu de santé publique, dont le Conseil d'État doit se saisir.

Et ce n'est probablement que le début

Centralisation potentielle du SMUR, avenir des sites hospitaliers, urgences, gouvernance du RHNE : les dossiers sensibles ne manquent pas.

Il faudra également débattre du plan stratégique du RHNE transmis au Conseil d'État, notamment du virage ambulatoire et de son corollaire : la réduction du nombre de lits hospitaliers. Sur le papier, certaines de ces évolutions peuvent sembler rationnelles. Sur le terrain, elles soulèvent des questions essentielles : où seront pris en charge les patients ? Par quels professionnels ? Et avec quel accès aux soins pour les régions périphériques ? La question de la répartition des emplois publics ne doit pas être oubliée dans ce contexte.

Reste également à savoir si nous nous dirigeons vers une nouvelle bataille politique autour de la santé neuchâteloise ou vers une véritable remise à plat du système. Afin de favoriser la 2e option, il serait peut-être l'heure d'envisager l'organisation d'États généraux de la santé.

Armin Kapetanovic



LE LOCLE TAUX D'OCCUPATION DE L'EXÉCUTIF EN HAUSSE : MALAISE!

Lors de la séance des comptes fin juin 2026, le Conseil général s'est prononcé en faveur d'une hausse du taux d'occupation des membres de l'exécutif, de 60 à 80%. Sur le fond, le POP y était globalement favorable, notamment car l'ampleur et la complexité de leurs tâches ont bien augmenté, il est nécessaire de reconnaître correctement l'engagement des conseillers communaux.

Néanmoins, la hausse globale de quelque 210 000 CHF par année que ce changement engendre a créé un malaise dans notre groupe. Une telle hausse, même si le salaire à 100% est revu à la baisse par rapport à la situation actuelle, dans un contexte où les entreprises licencient et la précarité augmente, envoie un message étrange à la population et aux employé-e-s de notre commune.

A cela s'ajoute quelques critiques concernant le forfait pour déplacements de 8 000 CHF pour chaque membre de l'exécutif. Ce forfait soulève des questions d'équité alors que le nombre de déplacements varie d'un membre de l'exécutif à un autre.

Pour notre groupe, dans ce contexte, il va de soi que cette augmentation salariale ne saurait être compensée par des mesures au détriment du personnel ou des prestations de service public lors du budget 2027.

Au contraire, nous attendions une réponse claire au postulat POP-PS/Verts de décembre 2023 demandant d'améliorer l'enclassement du personnel communal, prétérité par les nouvelles règles d'engagement qui tiennent compte, à juste titre, de l'expérience des personnes engagées, mais qui créent une inégalité de traitement au sein du personnel. Inégalités qui se traduisent parfois par des différences de 700, 800, voire 900 CHF par mois ! Hélas, l'exécutif a maintenu sa position dans ce dossier et ne prévoit pas de s'attaquer à ces inégalités. Dès lors une majorité de notre groupe n'a pas soutenu la hausse du taux d'engagement des conseillers communaux qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

La popiste Suzanne Zaslawski, présidente du Conseil général !

Le 1er juillet 2026, Suzanne Zaslawski est devenue présidente du Conseil général loclois. Voici les meilleurs moments de son discours :

« Aujourd'hui est pour moi un moment chargé d'émotion. Je deviens la première citoyenne de notre commune. Si je me tiens devant vous ce soir ce n'est pas seulement grâce à mes efforts personnels mais aussi grâce aux opportunités offertes par ceux et

celles qui m'entourent. Ensemble nous démontrons que l'unité est plus forte que les divisions et que notre diversité est une chance pour construire un avenir harmonieux.

Mon parcours n'a pas été facile, comme toutes les personnes venues d'ailleurs, j'ai été obligée de quitter mon pays, ma famille, mes amis, mettre de côté tous mes acquis, mes expériences professionnelles.

Peu importe la raison pour laquelle nous venons, nous repartons de zéro, s'instruire à la manière du pays d'accueil, parler et parfois même apprendre une nouvelle langue, s'imprégner d'une culture qui n'est pas la nôtre et que nous acceptons avec plaisir.

Nous nous battons pour appartenir à la Suisse. Mon élection à la présidence du Conseil général est un message d'espoir pour tous ceux et celles qui croient que le travail et l'engagement au service de la communauté peuvent ouvrir les portes de la responsabilité. Elle montre que nos différences d'origine ne doivent jamais être une barrière mais peuvent devenir des richesses qui renforcent notre cohésion et notre dynamisme collectif. Je suis fière de servir l'ensemble des habitants de cette commune.»

Elle est revenue sur « le contexte politique anti-immigration qui a fait la une ces derniers mois et qui pourrait porter préjudice à ceux et celles qui s'engagent dans notre société. Mon histoire personnelle m'a appris les valeurs de l'écoute, du respect mutuel, de la solidarité et du vivre-ensemble. Ces valeurs guideront chacune des mes actions à ce poste sans oublier l'immense responsabilité que procure ce fauteuil, mais c'est un défi que je suis prête à relever. »



LA CHAUX-DE-FONDS MATHILDE REVERCHON HANS-MOËVI PREMIÈRE CITOYENNE

Le 17 juin 2026, Mathilde Reverchon a été élue Présidente du Conseil Général de La Chaux-de-Fonds. Voici les meilleurs morceaux de son discours d'investiture, dont vous trouverez l'intégralité sur le site du POP : «*En m'installant à La Chaux-de-Fonds, j'ai découvert une Ville où il fait bon vivre, une convivialité que l'on ressent partout et la gentillesse des habitants pour lesquels je me réjouis de m'engager depuis deux ans.*

[...] Quand je me suis engagée au POP, je sentais que le moment était enfin venu de me lancer en politique. Les valeurs défendues par ce parti résonnent particulièrement en moi et notamment l'un des thèmes centraux de notre programme communal : « Une Ville solidaire et égalitaire ».

Alors qu'on cherche à nous faire croire que les étrangers, les frontaliers, les saisonniers sont le problème de notre pays, et parfois de notre Ville, qu'on utilise la migration comme le bouc émissaire, qu'on nous propose des solutions toutes faites et mal faites, qui seraient censées résoudre tous les problèmes, comme l'initiative populaire heureusement clairement rejetée le week-end dernier – quand je vois tout ça, personnellement, je souhaite plus que jamais croire en un monde et en une Ville où l'Humain est placé au centre.

La source de nos problèmes c'est le capitalisme, les inégalités sociales, la précarité ou encore le patriarcat. Battons-nous là-contre, et pas les uns contre les autres, quelles que soient leur nationalité, leurs origines, la couleur de leur peau ou leur confession. J'aimerais pour notre Ville et notre communauté qu'on ne voit pas la différence



comme une ennemie mais comme une chance de découvrir de nouvelles cultures et de s'en enrichir. La mixité est l'une des caractéristiques qui fait la richesse et la beauté de La Chaux-de-Fonds et j'espère que nous pourrions travailler tous ensemble à la faire prospérer en harmonie et dans le respect de toutes et tous.

L'une de mes autres motivations à m'engager est issue de mes formations d'agricultrice et d'agronome. Les partis de gauche sont régulièrement stigmatisés comme étant contre l'agriculture, comme étant des écologistes qui n'y connaissent rien et ne respectent pas les traditions agricoles.

C'est donc un défi personnel que je me suis lancé de démontrer aux uns qu'on peut être de gauche et tout de même défendre âprement l'agriculture et aux autres de rapporter de manière concrète et proche du terrain les défis rencontrés par les agriculteurs et les agricultrices. Je peux vous dire que ça n'est pas chose aisée que de convaincre d'un côté comme de l'autre mais je continuerai de m'y atteler sans relâche. [...] Pour conclure, j'aimerais vous dire que je me réjouis de cette nouvelle année politique avec vous. Une année importante puisqu'en 2027 toutes les chauxdefonnières et tous les chauxdefonniers seront aux premières loges pour profiter pleinement de Capitale Culturelle Suisse et de de l'aura qui entourera notre Ville.

Lors des séances du Conseil général, je nous souhaite des débats engagés et constructifs, dans le respect de chacune et chacun toujours pour le bien commun. Je nous souhaite de soutenir le développement de notre Cité en travaillant ensemble sur les projets importants qui nous attendent. Je nous souhaite beaucoup de plaisir législatif.»

Section de La Chaux-de-Fonds

HISTOIRE PRÉSIDENTES AU FÉMININ

Le début de l'été a teinté les présidences des législatifs des Montagnes de rouge POP et de violet, avec nos camarades Suzanne Zaslawski et Mathilde Reverchon, respectivement au Locle et à La Chaux-de-Fonds. La présidence d'un Conseil général est l'opportunité pour un parti de représenter sa vision politique et ses idéaux de société. Pour le POP cette vitrine a souvent été l'occasion de mettre en avant la défense des travailleuse.s ou encore des droits des personnes étrangères. En ce sens, l'élection en 2017 de Maria Belo, première, première citoyenne possédant un permis C en est l'exemple. La mise en valeur de l'égalité des genres a également été prégnante ces 60 dernières années. En effet, suite au droit de vote cantonal en 1959 et aux élections communales de 1961, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds devient, en 1962, le premier législatif suisse à

être présidé par une femme, en la personne de la popiste Margot Greub. Cette première présidence féminine popiste se poursuivra au fil des législatures et 64 ans après les présidences du Conseil général auront accueilli 7 femmes, sur les 12 dernières présidences populistes. Avec une représentation de 58% de femmes, le POP reste le parti chaux-de-fonniers ayant compté le plus de présidentes. En 1962, Margot Greub remerciait son parti pour la confiance accordée et écrivait « je pense que si la première femme présidente d'une assemblée législative suisse est une popiste ce n'est pas un hasard, mais au contraire un témoignage de l'esprit de justice et d'égalité que notre parti a toujours eu à l'égard des femmes ». Au vus présidences des législatures qui ont suivies, ce constat n'a pas pris une ride.

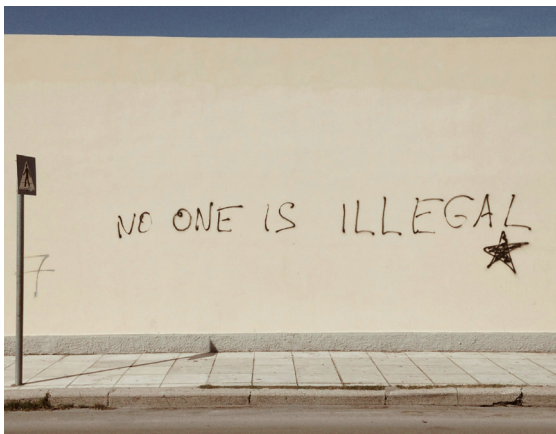
Lara Zender

CANTON REGULARISONS LES SANS-PAPIERS!

Le POP salue l'annonce du Conseil d'État concernant la mise en place, dès le 1er septembre 2026, d'un dispositif temporaire de régularisation des personnes sans-papiers. Cette annonce

répond au postulat 23.216 « Pour la mise en place d'une opération type Papyrus sur le territoire neuchâtelois », porté au Grand Conseil par Julien Gressot pour le POP et déposé par les groupes VertPOP, socialiste et Vert'Libéral-Le Centre. Elle concrétise une revendication défendue de longue date par le POP et par les forces progressistes du

canton. Ce dispositif permettra de régulariser des personnes qui vivent depuis de nombreuses années dans le canton de Neuchâtel, qui y travaillent, y ont construit des liens sociaux et participent concrètement à la vie collective. Il s'adresse à des personnes en emploi, sans autorisation de séjour, présentes depuis dix ans dans le canton, et ouvre une voie de sortie de l'ombre pour celles et ceux qui remplissent ces conditions.



À travers sa permanence sociale, le POP rencontre régulièrement des personnes vivant depuis des années dans une grande précarité administrative. Beaucoup travaillent, paient des cotisations, élèvent des enfants, s'occupent de personnes âgées, nettoient, construisent, servent, livrent, et contribuent à faire tenir une partie souvent invisible de notre économie. Pour ces personnes, la possibilité d'obtenir enfin un statut légal représente un changement décisif. Le POP rappelle que la régularisation des personnes sans-papiers relève d'une politique humaine, sociale et pragmatique. Il ne s'agit pas d'un privilège, mais de la reconnaissance d'une réalité.

Ce dispositif constitue donc une avancée importante. Il permettra d'apporter une réponse concrète à des situations individuelles parfois très difficiles et de reconnaître l'intégration réelle de personnes présentes depuis longtemps dans notre canton.

Une régularisation réussie doit permettre à des personnes précaires, exploitées ou sans statut d'obtenir des droits, une protection et une reconnaissance réelle.

Nicanor Madueño

SWISS OLYMPIC TALENT CARD OUTIL DE DISCRIMINATION INSTITUTIONNELLE?

En septembre 2023, Swiss Olympic a modifié les conditions d'attribution de sa Talent Card, un certificat clé pour les jeunes athlètes de notre canton. Désormais, son obtention est conditionnée à la citoyenneté suisse ou à une procédure de naturalisation en cours. Bien que ce règlement ne soit pas encore utilisé, Swiss Olympic a rappelé que son application sera effective dès 2027.

Cette mesure devrait impacter directement les écoliers avec un permis de séjour (29.3 %). Sans Talent Card, ils n'auraient plus accès aux programmes Sports, Arts, Études (SAE) ni à certaines subventions parapubliques. Dans notre canton, cette carte est exigée dès la 7e Harmos (10-11 ans) pour tous les sports affiliés à Swiss Olympic. Spécifions ici que l'État n'a pas de volonté discriminatoire mais utilise ce document comme simple attestation du potentiel sportif de l'élève. Par contre, si rien n'est fait, l'application stricte exclura un jour ou l'autre des élèves pourtant investis au même titre que leurs camarades suisses.

Fort heureusement, nos élus du POP ne tolèrent pas cette situation. D'après nos informations, les fonctionnaires communaux et cantonaux des sports ne cautionneraient pas

non plus une telle exclusion. Au moins une fédération a rappelé son soutien à ses athlètes, quelle que soit leur nationalité.

D'autres cantons, comme Vaud ou le Jura, ont choisi des alternatives en plus de la Talent Card pour évaluer le potentiel sportif. L'arrêté cantonal régissant le programme SAE ne mentionne aucune condition de nationalité, visant uniquement dans son but, la conciliation entre école et pratique intensive de la discipline de l'élève. Des pistes à suivre ? Dès la rentrée, c'est donc un travail de l'ombre que feront nos élus pour adapter les règles et proposer des changements de directives. Sans leur travail, il faudrait attendre que des injustices soient visibles et dénoncées, soit trop tard, pour qu'une quelconque correction soit envisageable.

Mais quid de Swiss Olympic? Pourquoi avoir modifié son règlement en 2023? Pourquoi attendre 2027 avant de l'appliquer? Quel est l'intérêt de priver les jeunes athlètes nationaux d'une saine concurrence locale permettant d'améliorer leurs capacités? Comment agiront nos élus et quels seront les résultats obtenus?

Maximilien Cugnet

VOTATION FEDERALE ET SI ON PARLAIT DE (MAL)BOUFFE?

L'initiative pour une alimentation sûre propose une transformation du système alimentaire suisse : atteindre 70 % d'auto-apvisionnement net en dix ans, renforcer l'alimentation végétale, protéger les sols, la biodiversité et l'eau potable.

Le Conseil fédéral recommande le rejet, jugeant l'objectif irréaliste et coûteux. Des limites techniques existent : toutes les surfaces suisses ne peuvent pas être converties en cultures alimentaires humaines, les zones herbagères jouent un rôle important, les ruminants valorisent des terrains non labourables, et les rotations agricoles, les aléas climatiques et les débouchés compliquent la mise en œuvre. Les initiants n'ont pas démontré comment atteindre les 70 % dans le délai prévu.

Malgré ces réserves, le POP défend un OUI critique. Car les problèmes posés sont réels : dépendance alimentaire, dégradation des sols, pression sur l'eau potable, modèle agro-industriel, marges de la grande distribution et urgence climatique. Refuser l'initiative sans alternative forte reviendrait à laisser le terrain à la droite agricole et aux milieux agro-industriels, tout en donnant l'image d'un manque d'ambition écologique.

Notre OUI n'est donc pas un chèque en blanc. Il doit être cadré comme un OUI social, populaire et de classe. Nous voulons une

transition alimentaire planifiée, financée publiquement, payée par les riches, les grands distributeurs et les profiteurs du système, pas par les ménages populaires ni par les petits paysans. L'objectif doit être une alimentation saine, sûre, accessible à toutes et tous, avec des prix justes, un soutien aux exploitations paysannes, le contrôle des marges et la protection des ressources naturelles. L'urgence climatique impose d'agir, mais pas de faire payer la transition à celles et ceux qui subissent déjà la vie chère.

Nicanor Madueño



SALAIRES MINIMUMS PAS TOUCHE À NOS ACQUIS SOCIAUX!

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois estiment que le revenu du travail doit permettre à toutes et tous de vivre une existence digne. C'est ce qui les a amenés à plébisciter l'introduction d'un salaire minimum cantonal. Plusieurs autres cantons ont suivi Neuchâtel depuis — Tessin, Genève, Vaud — ou sont sur le point de le faire, comme le Valais et le Jura. De grandes villes ont également introduit un salaire minimum communal. C'est le cas de Lucerne, Zurich et Winterthour ; Berne, Bienne et Schaffhouse voteront prochainement sur un tel projet.

L'expérience des cantons et communes qui ont introduit un salaire minimum montre qu'il a soulagé des milliers de travailleuses et travailleurs, ainsi que leurs familles, qui devaient auparavant se tourner vers l'aide sociale malgré leur emploi pour assurer le simple minimum vital. C'était particulièrement le cas dans les branches à très bas salaires, comme le nettoyage, la coiffure ou l'hôtellerie-restauration.

Or, le 19 juin dernier, l'Assemblée fédérale a décidé d'attaquer ces mêmes personnes. Contre l'avis du Conseil fédéral, faisant fi de l'expérience positive des cantons et communes, et sous prétexte de défendre le partenariat social — en clair, des salaires minimaux de CCT parfois inférieurs aux salaires minimaux cantonaux et communaux — elle a adopté une modification de

loi fédérale qui mine ces patients efforts vers une dignité retrouvée. Cette décision entraînerait une dégradation des conditions de vie d'un nombre important de travailleuses et travailleurs. Pire encore, elle affaiblirait plus largement la protection des salaires en Suisse et augmenterait le risque de dumping.

Depuis, la mobilisation s'organise. Les syndicats et les partis de gauche ont lancé le référendum fédéral « Pas touche aux salaires minimums ! », avec un délai fixé au 8 octobre. Le Grand Conseil neuchâtelois a également décidé de faire usage du référendum cantonal pour défendre la volonté populaire et les compétences des cantons. En Valais, les forces progressistes se mobilisent aussi, alors que le canton pourrait bientôt voter sur son propre salaire minimum. Le soutien syndical s'élargit, notamment avec l'engagement du SEV.

Nous avons porté, avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois, le projet de salaire minimum cantonal. Nous portons aujourd'hui l'effort pour repousser cette nouvelle attaque contre la dignité de toutes et tous. Signez et faites signer le référendum : nos acquis sociaux ne doivent pas être vidés de leur substance à Berne.

POP Neuchâtelois